



Mesot Roland, Genoud (Brailard) François

Pour un service minimum de pharmacie de garde le week-end

Cosignataires : 5

Réception au SGC : 08.02.23

Transmission au CE : 09.02.23

Dépôt

Par cette résolution, le Grand Conseil veut agir pour maintenir des prestations sanitaires dans toutes les régions du canton, notamment la délivrance des médicaments sous ordonnance hors exploitation usuelle.

A cet effet, le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de s'efforcer de laisser la possibilité d'ouverture, durant au moins une tranche horaire, desservie par un service de pharmacie de garde, par week-end et par district.

Développement

La population d'une région de notre canton a été surprise par la fermeture de la seule pharmacie de garde de son district.

Au-delà des raisons qui ont contraint cette pharmacie à fermer le dimanche matin, il faut imaginer que la difficulté vécue en ce moment par les habitants de la région concernée peut aussi se répéter dans d'autres régions du canton.

En acceptant cette résolution, le Grand Conseil marque de façon claire une volonté de maintenir des prestations sanitaires de base dans toutes les régions, et surtout dans les régions périphériques du canton.

—